VIVRE A BASLY

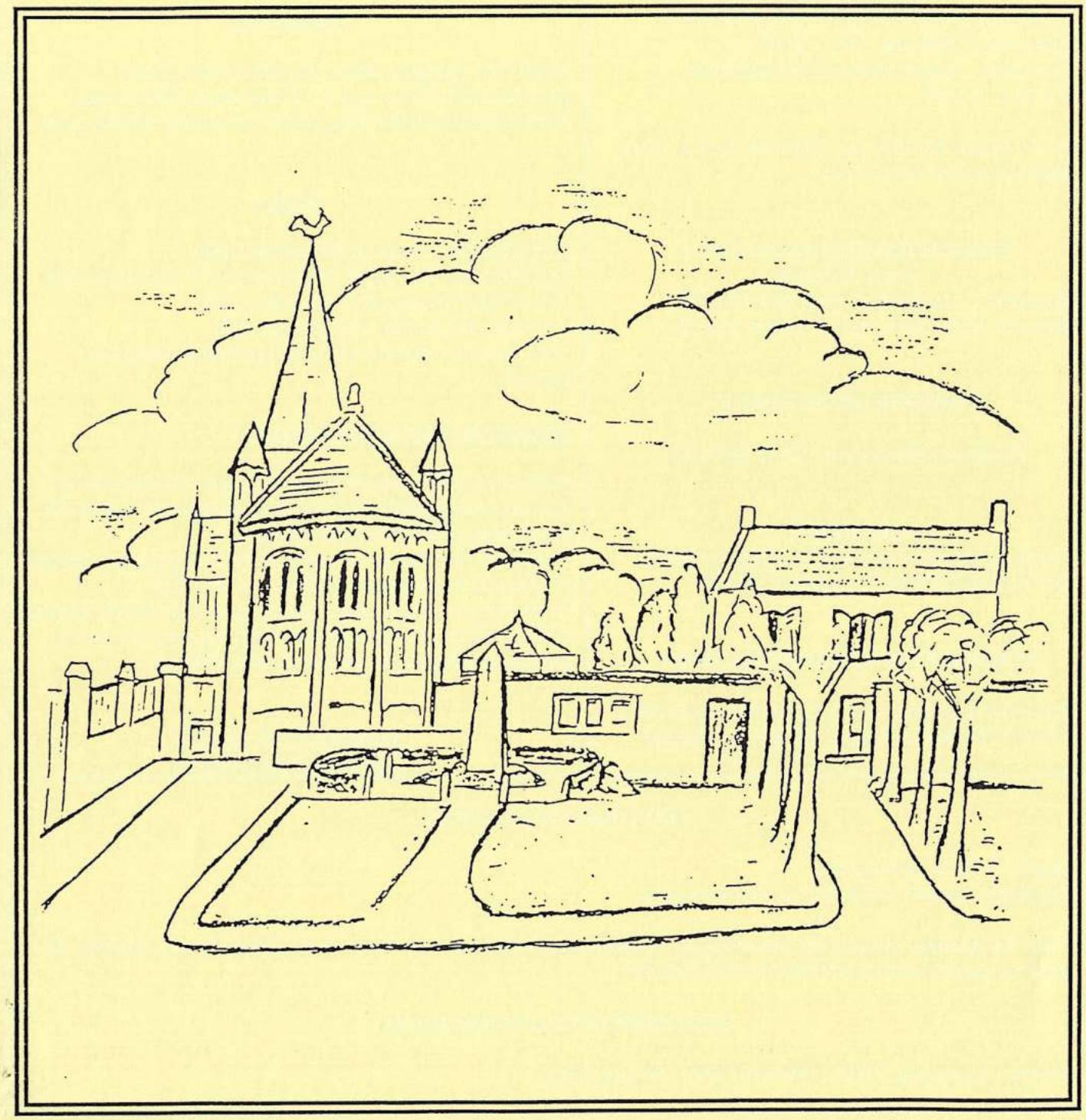

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2001

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK/CARPOPHORE
Téléphone Télécopie : 02 31 80 07 25
Ouverture : Mardi, Mercredi et Samedi de
9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)
Ecole Primaire
Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Juillet et Août : Mercredi 16 h 30 à 18 h 30

CANTINE MUNICIPALE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)
De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 00

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

ETAT CIVIL

Naissances :

KOZLYK Margaux, née le 26 juillet 2000 à Caen
RENOUARD Flavie, née le 10 septembre 2000 à Caen
FREUDENBERGER Léna, née le 16 octobre 2000 à Caen

Décès :

CATHERINE Claude, le 06 octobre 2000
FLAMBARD Vve BLIN Madeleine, le 17 décembre 2000
GUILCHER David, le 17 décembre 2000
FLAMBARD André, le 07 janvier 2001
Nous sommes de tout cœur avec les familles dans leur épreuve.

Inscriptions pour le recensement :

Depuis le 1/1/99, tous les jeunes français sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant.
En janvier pourront se présenter en mairie, les jeunes garçons et filles nés en décembre 1984 et janvier 1985.
En février pourront se présenter en mairie, les jeunes garçons et filles nés en janvier et février 1985. En mars les jeunes garçons et filles nés en février et mars 1985 etc…

AUBERGE DE BASLY
Dépositaire Ouest-France

ORDURES MENAGERES

Mardi : ordures ménagères ;
Vendredi : ordures ménagères et sacs à recycler.

Pour les gazons, coupes de branchages, encombrants (séparément) : Quai de transfert Creully-Amblie, du lundi au samedi matin inclus de 8 h 00 à 12 h 00.

ENCOMBRANTS et FERRAILLES

Collecte : 24 janvier 2001 / 04 avril 2001 / 06 juin 2001.

Le dessin de la couverture est de Yves LESIEUX

LE MOT DU MAIRE

Nous finissons le siècle, le millénaire. Le premier janvier 2001 est ou sera la continuation de la vie terrestre européenne, Française, régionale ou communale avec ses qualités, ses défauts, ses catastrophes ou ses réussites.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'action entreprise au sein de notre collectivité et à vous souhaiter les meilleurs vœux de votre équipe municipale et de moi-même : de santé d'abord pour vos familles, de réussite dans vos actions et vos entreprises, de réalisation de vos souhaits les plus chers.

F. OUDIN

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Nous n'avons qu'une vie. Soyons vigilants pour respecter et protéger la nôtre et celle des autres (qui sont aussi nos enfants ou nos proches).

Voici exactement le texte paru dans le bulletin d'août 2000, car malheureusement, quelques personnes n'ont rien changé quant à leur stationnement et à leur comportement au volant. J'ajouterai que le stationnement sur trottoir peut vous coûter plus de deux cents francs d'amendes.

Je demande également aux parents d'apprendre par l'exemple, à leurs enfants à emprunter les trottoirs pour leurs déplacements.

RAPPEL : SECURITE DE NOS ENFANTS SUR LES RUES DE LA COMMUNE

Stationnement sur les trottoirs :

Le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs sauf autorisation signalée. En ne respectant pas cette réglementation, y compris dans le nouveau lotissement du Rocreux où les habitants disposent de 2 emplacements sur leur terrain, vous obligez les piétons et les enfants en particulier à contourner par la rue le véhicule mal garé. En cas d'accident, votre responsabilité morale et financière sera engagée.

Vitesse excessive :

Notamment rue de Fontaine-Henry, rue du Stade, rue Talbot, rue du Bac du Port et bien sur le long de la RD79.
N'attendons pas une catastrophe pour réagir et respectez les règles du code de la route et de la prudence.
8000 morts par an sur les routes de France. N'en soyons jamais responsables d'un de plus, à commencer dans notre village.

Les trottoirs sont enrobés, ce qui permet aux enfants d'y faire du roller sous la responsabilité des parents.
Dans les places en impasse (Cerisiers, Sorbiers, Canada), les enfants peuvent avoir envie de les annexer pour leurs jeux. Ces places restent du domaine public donc parents, soyez vigilants en tant que parents mais aussi en tant que conducteurs.

F. OUDIN

LOGEMENTS LOCATIFS A BASLY

La Mairie est, depuis longtemps, interrogée quant aux possibilités de location. Il y a déjà plus d'une dizaine de logements loués à Basly (hors chambre d'hôte). Le lotissement, en partie locatif (17 sur 35), a pris du retard.

A ce jour, la commune a reçu 43 demandes qui se répartissent en personnes originaires :

De Basly	13	30 %
De communes du canton de Creully	6	40 %
De communes du canton de Douvres	5	
De communes de la périphérie Nord de Caen	6	
De Caen	13	30 %

70 % des demandes viennent de personnes habitant le nord de Caen.
Les demandes de personnes dont les familles sont originaires de Basly ou y ont leur emploi atteignent 30 % de toutes les demandes.
Les demandes originaires de Caen proviennent d'habitants du centre ville.

Ceci témoigne

- Du besoin de logements locatifs au nord de Caen ;
- De l'attrait de Basly situé entre l'agglomération caennaise et la mer mais également pour son système scolaire (RPI), pour la présence de commerces et d'artisans sur la commune, pour la facilité d'accès au bassin d'emploi de Caen, pour la proximité de bourgs autres : Courseulles, Douvres, Thaon.

F. OUDIN

INTERCOMMUNALITE

Rien ne sera décidé avant les prochaines élections municipales. Les Conseils municipaux issus des urnes en mars prochain auront à se prononcer courant 2001.

Le Conseil Municipal de BASLY à choisi de participer à l'étude d'intercommunalité avec les communes de DOUVRES/TAILLEVILLE - BERNIERES SUR MER - SAINT AUBIN SUR MER - LANGRUNE SUR MER – LUC SUR MER – PLUMETOT et COLOMBY SUR THAON.

Deux autres projets sont en cours d'étude par d'autres communes. A l'Est des Communes ci-dessus désignées : 9 communes autour de BIEVILLE-BEUVILLE et à l'Ouest autour de l'A.B.F.R. : une étude rassemble une quinzaine de communes du Canton de CREULLY.

Certains voudraient entre l'agglomération de CAEN et la Mer, une seule grande communauté de commune, d'autres, dont nous sommes, souhaitent une communauté autour d'un bassin de vie à taille humaine, de l'ordre de 15 000 habitants, autour d'un bourg centre avec parité de représentation des Communes quelle que soit leur population et allant vers la taxe professionnelle unique.

F. OUDIN

syndicat intercommunal à vocation scolaire
Anguerny - Anisy - Basly - Colomby sur Thaon

SYNDICAT SCOLAIRE ABC

Par arrêté préfectoral, le syndicat intercommunal à vocation scolaire ABC a été créé Le 1ER OCTOBRE 2000. Cette structure intercommunale a pour objet la gestion des écoles, Cantines, garderies des Communes du R.P.I.

Le personnel travaillant à 100 % ou en majorité de son temps pour les écoles au sens large sera avec son accord muté au syndicat :

Enfin les personnels des Communes travaillant une partie inférieure à 50 % pour le syndicat ABC resteront employé par les Communes et mis à disposition. Les temps seront facturés au Syndicat. Le cas contraire peut se produire également.

La composition du Conseil Syndical est la suivante jusqu'aux élections municipales :
Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par Commune.

	Titulaires	Suppléants
ANGUERNY	M. RIVOALEN M. YAOUANC	M. LEMARINIER M. LOILIER
ANISY	Mme LE CAM Mme HEUVELINE	M. CRUET M. JODOCIUS
BASLY	M. OUDIN M. BERGHMAN	Mme RICHARD Mme RAULT
COLOMBY SUR THAON	M. CLARENCE Mme LEMEE	Mme MILLIERE M. BOUET

Le Bureau est ainsi composé :

Président	M. OUDIN (Basly)
1er vice-président	M. YAOUANC (Anguerny)
2e vice-présidente	Mme LE CAM (Anisy)
3e vice-présidente	Mme LEMEE (Colomby sur Thaon)

Ainsi les parents peuvent s'ils le désirent prendre contact avec les membres du Conseil Syndical du syndicat scolaire ABC.

F. OUDIN

ECOLE

L'augmentation des effectifs des écoles du R.P.I. (Le regroupement Pédagogique intercommunal est la structure de l'Education Nationale) à rendu nécessaire l'ouverture d'une classe de cours préparatoire dans les locaux existants à BASLY, à la place de la grande section de maternelle qui a été installée dans la salle de motricité de l'école maternelle. Les enseignantes ont accepté que la motricité ait lieu provisoirement dans la salle de réunion, qui de ce fait ne peut plus être louée.

Une salle de motricité neuve est à l'étude à côté de l'école maternelle.

L'an prochain la 2e classe de C.P. perdurera en C.P.-CE1.

Effectifs de la rentrée 2000/2001

Maternelle :	*P.S.*	*23 + 4 en cours d'année*
	M.S.	*31*
	G.S.	*22 + 7 dans la classe G.S. – C.P.*
		83
Primaire :	*C.P.*	*20 + 10 dans la classe G.S – CP*
	CE1	*23*
	CE2	*25*
	CM 1	*23*
	CM 2	*28*
		129

F. OUDIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION DE THAON

RENOVATION DE LA STATION DE POMPAGE DE THAON

Les travaux de rénovation de la station de pompage de THAON vont être entrepris prochainement par les Entreprises BŒUF – LEGRAND – NOVELLO (*montant ⇨ 423 800 F*).

D'ores et déjà, les travaux d'alimentation électrique en souterrain sont en cours, ce qui permettra à terme, la suppression de la ligne d'alimentation aérienne et la démolition du poste de transformation actuel.

ANTENNE D'EAU POTABLE - LE FRESNE CAMILLY

L'Entreprise DESPLANQUES MESZERETTE de BAYEUX, vient d'achever la construction d'une antenne d'eau potable dans le Bourg du FRESNE CAMILLY pour alimenter une petite zone de trois parcelles.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG MATHIEU

L'Entreprise CISE a procédé au renforcement du réseau d'eau potable en accompagnement de l'effacement des réseaux aériens.

RESERVOIRS

Le programme de travaux 2001 prévoit la construction d'un réservoir au sol de 1 000 m³ au pied du château d'ANGUERNY - Montant estimatif des travaux ⇨ 2 500 000 F HT (*subvention Agence de l'Eau + Département ⇨ entre 30 et 40 %*).

L'inscription du second réservoir (500 m³) au pied du château d'eau de THAON pourrait être faite dans le programme 2002. (*estimation ⇨ 1 760 000 F HT*).

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN.

COMMISSION DES TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

CHEMINEMENT PIETONNIER ROUTE DE COURSEULLES - ROUTE DE CAEN

Comme vous avez pu vous en apercevoir, les travaux de **remplacement de branchements plomb** ont été réalisés sur la partie publique par l'Entreprise CISE de GRENTHEVILLE.

Les riverains devront, de leur côté, s'assurer que leur branchement individuel n'est pas en plomb.

Par ailleurs, l'inspection du **réseau d'eaux usées** a permis de détecter des dégradations sur la canalisation principale (*perforation du tuyau, flaches avec rétention d'eau, joints défectueux*).

Dès début Janvier, la CISE entreprendra la réfection des secteurs dégradés (*coût estimatif des travaux ⇨ 68 000 F TTC pris en charge par le Syndicat d'Assainissement de la Région de THAON et subventionné à hauteur de 45 % du montant HT par le Département du CALVADOS*).

Concernant le cheminement piéton (*bordures + construction du trottoir*) et le revêtement de la Route Départementale vers COURSEULLES entre l'entrée et la sortie de BASLY, l'appel d'offres est lancé. L'ouverture des plis fixée ce mercredi 03 Janvier 2001 à 14 h 45 au CONSEIL GENERAL permettra de retenir l'entreprise la mieux disante (*estimation des travaux à la charge de BASLY ⇨ 448 500 F TTC - à la charge du Département ⇨ 700 000 F TTC + signalisation et déviation "50 000 F" + laboratoire "5 000 F"*).

Pour rappel, la Commune de BASLY bénéficie d'une subvention du Département de 40 F par mètre de bordures (*20 000 F au total + 91 500 F au titre des amendes de police*).

PANNEAUX DE SIGNALISATION

La pose des panneaux de signalisation à différents endroits de la Commune est commencée par la Société SELF SIGNALISATION. La nécessité d'obtenir les autorisations de pose en saillie sur les façades de certaines habitations a engendré quelques retards pour la finition de la pose.

RUE DE FONTAINE HENRY - SECURITE

Il a été constaté des vitesses excessives dans la Rue de Fontaine-Henry. La Commission des Travaux examine actuellement différentes solutions pour faire ralentir les automobilistes et aussi, assurer la sécurité de tous les riverains et usagers.

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE THAON

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Une extension du réseau d'assainissement a été réalisée **Rue du Château d'Eau** à THAON - Montant des travaux ⇨ 97 00 F TTC.

De même, il est prévu de prolonger le réseau d'eaux usées d'environ 110 m Rue de Fresne à THAON pour desservir un petit lotissement classé en zone U. C. (*estimation des travaux ⇨ 115 000 F TTC*) - Réhabilitation du réseau Route de Courseulles à BASLY (*68 000 F HT*).

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45 % par le Département.

ETUDE DIAGNOSTIC

Une étude diagnostic des canalisations d'assainissement a été décidée par les membres du Syndicat, sur les trois communes adhérentes (*THAON – FONTAINE-HENRY - BASLY*).

Un appel à la concurrence a été mis en œuvre. Deux phases de choix de l'entreprise ont eu lieu pour retenir la Société la mieux disante (*SAUNIER TECHNA de CAEN pour un montant de 310 000 F TTC*).

L'objectif de cette étude est d'inspecter l'état des réseaux d'eaux usées sur les trois communes (*passage à la caméra – détection des fuites – etc…*) et de mettre en place un programme pluriannuel de réhabilitation des réseaux avec définition des priorités.

Des inspections préalables à BASLY et à THAON ont montré que les canalisations présentaient des dégradations très importantes, notamment à THAON (*zone de marais*).

STATION D'EPURATION

La SATESE, Organisme Départemental chargé de contrôler la qualité de traitement des eaux usées, a fait savoir que la plate-forme d'égouttage des boues travaillait à flux tendu et qu'il faudra prévoir un renforcement du système. De même, la SATESE demande de prévoir la construction d'un 2ème silo pour le stockage des boues.

Le Syndicat a décidé de surseoir à ces investissements dans l'attente de juger l'efficacité du nouveau plan d'épandage des boues, mis en œuvre il y a à peine un an.

Les demandes résultent bien entendu, de l'augmentation du volume d'eaux usées à traiter engendré par l'augmentation de la population sur les trois communes.

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN.

Tri sélectif

S.I.D.O.M. DU CANTON DE CREULLY :
POUR RECYCLER, IL FAUT D'ABORDS TRIER !

Aujourd'hui, le tri commence au moment où vous jetez quelque chose à la poubelle. Premier geste indispensable pour permettre ensuite un recyclage de qualité. Résultats 2000 (janv.-oct.) : 14kg d'emballages, 18kg de papier et 29kg de verre triés par an et par habitant.

Des consignes de tri simplifiées cette année...

Vous déposez dans le **sac jaune** de la maison :

- ✓ les bouteilles plastiques (avec le bouchon),
- ✓ les briques alimentaires,
- ✓ les canettes de boisson, les boîtes de conserve et les aérosols en métal,
- ✓ les cartonnettes d'emballage,
- ✓ les gros cartons d'emballage pliés à côté du sac jaune.

N'oubliez pas de bien vider vos emballages car les restes de repas polluent le contenu du sac.

Vous déposez dans les conteneurs de la rue :

- ✓ les magazines, les journaux, les prospectus, les catalogues et les annuaires dans le **conteneur à papier**.
- ✓ les bouteilles, les pots et les bocaux en verre dans le **conteneur à verre**.

Beaucoup de petits objets sont présents dans les sacs jaunes ou dans les conteneurs : capsules en fer, bouchons en liège, sacs et films plastiques, pots en plastique (yaourt, crème fraîche, mayonnaise...) et ils ne peuvent pas être recyclés. Il faut impérativement les jeter dans la poubelle normale.

Le recyclé, une matière première comme les autres...

Bien effectué, le tri permet de transformer les emballages récupérés en une matière première réutilisable. Triés, les déchets seront recyclés donc réemployés. On allège ainsi le poids de la poubelle normale, on évite les pollutions causées dans les décharges et cela permet de faire des économies d'énergie. Par exemple, les emballages en verre (c'est-à-dire les bouteilles, les pots et les bocaux) se recyclent à l'infini et sans perte de qualité. Ainsi, avec une bouteille de verre usagée on peut refaire la même bouteille. Les vieux papiers ou les vieux cartons seront lavés et retransformés en nouvelle pâte à papier. Ils seront ensuite utilisés pour fabriquer des bobines de papier, des cartons d'emballages ou du papier hygiénique. Les boîtes de conserve vont re-servir dans l'industrie métallurgique, elles peuvent représenter jusqu'à 40% de la matière première utile à la construction de pièces automobiles, de nouvelles boîtes de conserve, ou de pièces en aluminium servant dans le bâtiment. Après avoir été épurées, nettoyées et transformées en paillettes, les bouteilles plastiques seront réemployées dans différentes industries, telles que le textile (fabrication de duvets, d'oreillers, de tee-shirts, un pull polaire = 27 bouteilles plastiques), le bâtiment (fabrication de tuyaux de canalisation d'eau ou d'électricité, de bidons, de revêtements d'isolation), le jardinage (barquettes à fleurs), et l'automobile (revêtements intérieurs de voiture, tapis de sol). Alors, ensemble, continuons à valoriser nos déchets.

Contact : SIDOM du canton de Creully - Mairie de Thaon - 14610 THAON ☎ 02 31 53 12 34

RECENSEMENT DE LA POPULATION.

MARS 1999

BASLY

Au 8 mars 1999, Basly compte 657 habitants (329 hommes et 328 femmes), soit une densité de 168 habitants au km². La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 24 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 274 habitants.

La population depuis 1962

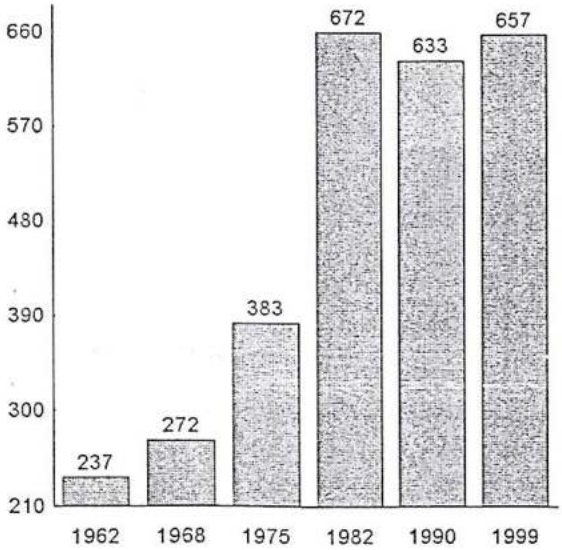

Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département

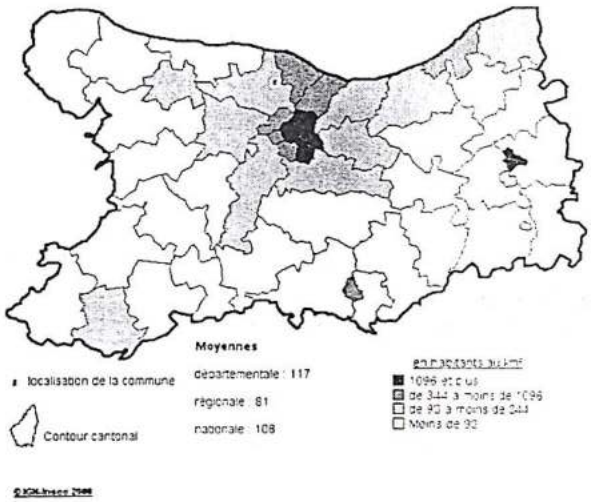

Source : Insee, recensement de la population 1999

INSEE

14 - CALVADOS

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 51 naissances et 30 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 21 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 3 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	82	47	51
Décès	21	22	30
Solde naturel	61	25	21
Solde apparent	228	- 64	3
Variation de la Population	289	- 39	24

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.
Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	633	657	3,8
Arrondissement	366 169	389 973	6,5
Département	618 478	648 385	4,8

Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Basly appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Caen. L'arrondissement regroupe 389 973 habitants, soit une densité de 196 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 23 804 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 618 478 habitants en 1990 à 648 385 habitants en 1999 ; soit un gain de 29 907 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite peu de personnes âgées. Les 20 habitants qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 3% de la population alors que cette proportion est de 7,2% dans le département. Les 165 jeunes de moins de 20 ans représentent 25,1% de la population ; à comparer à 25,6% dans le département.

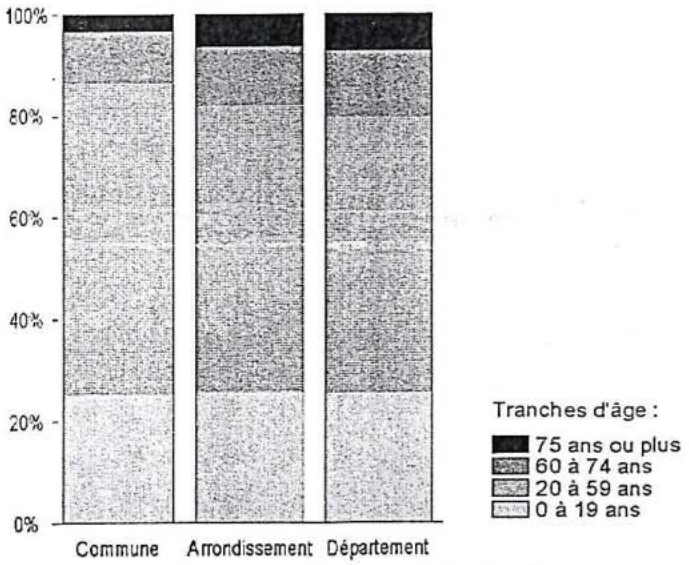

Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 251 logements : 234 résidences principales et 11 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 6 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est d'ancienneté moyenne : 175 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 69,7%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 77,2% dans l'arrondissement et de 69,1% dans le département.

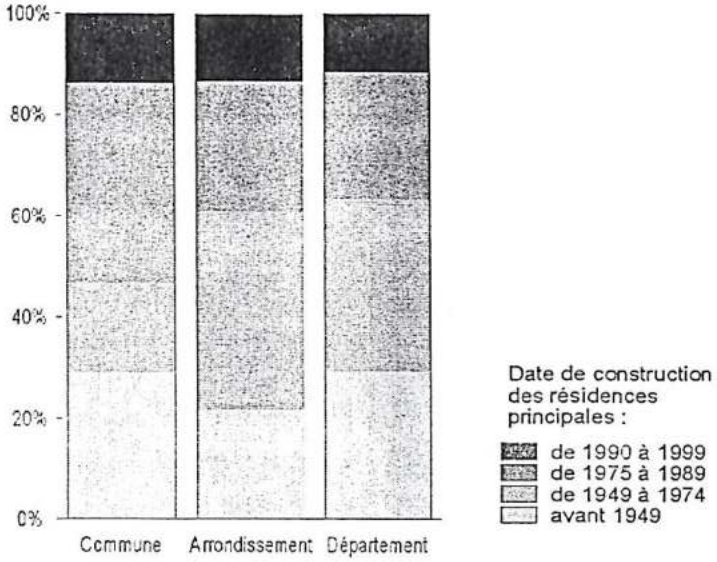

Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (94,9%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 85,9% des ménages.

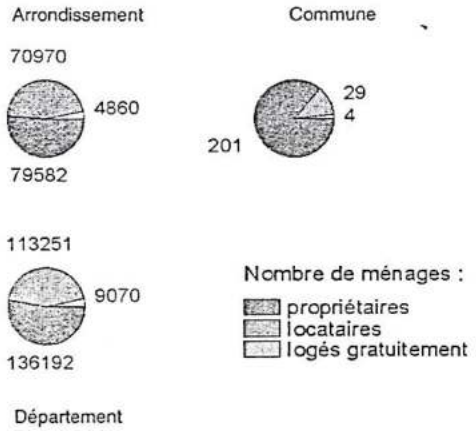

Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.

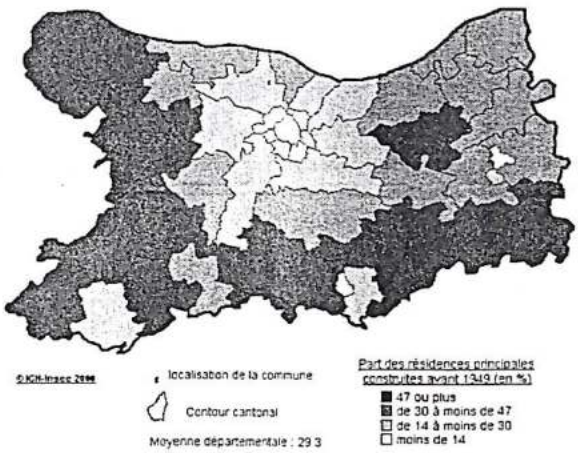

Source : Insee, recensement de la population 1999

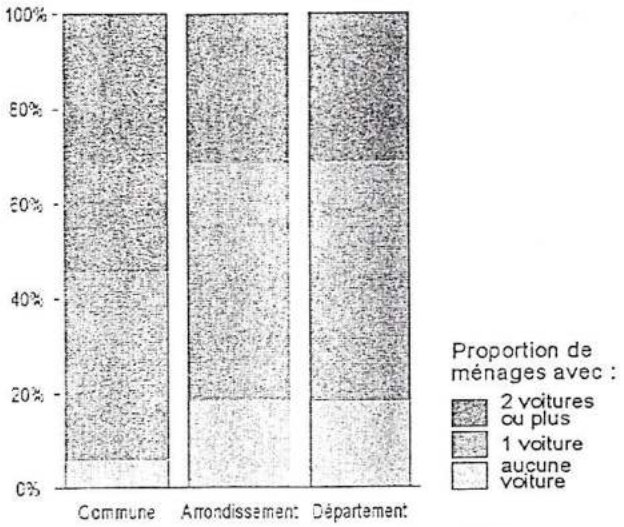

Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est très élevé : 14 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 94% ; dans le département, cette proportion est de 81,7%.

La population active

Parmi les 657 habitants de la commune, 343 personnes sont actives : 175 hommes et 168 femmes. Au moment du recensement, 30 de ces actifs cherchent un emploi et 313 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 35 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 278 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 278 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 177 759 personnes. Parmi elles, 24 250 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 13,6%. Dans le département, le taux de chômage est de 13,5%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	343	177 759	291 208
hommes	175	93 732	156 131
femmes	168	84 027	135 077
Population active ayant un emploi	313	152 878	250 757
salariés	278	137 521	218 619
non salariés	35	15 357	32 138
Chômeurs	30	24 250	39 391
Taux de chômage (%)	8,7	13,6	13,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	35	272	6
Pourcentage d'actifs travaillant...	11,2	86,9	1,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour BASLY, les chiffres sont les suivants :
Population sans doubles comptes 657
Population totale 665

Les anciens ont eu leur journée

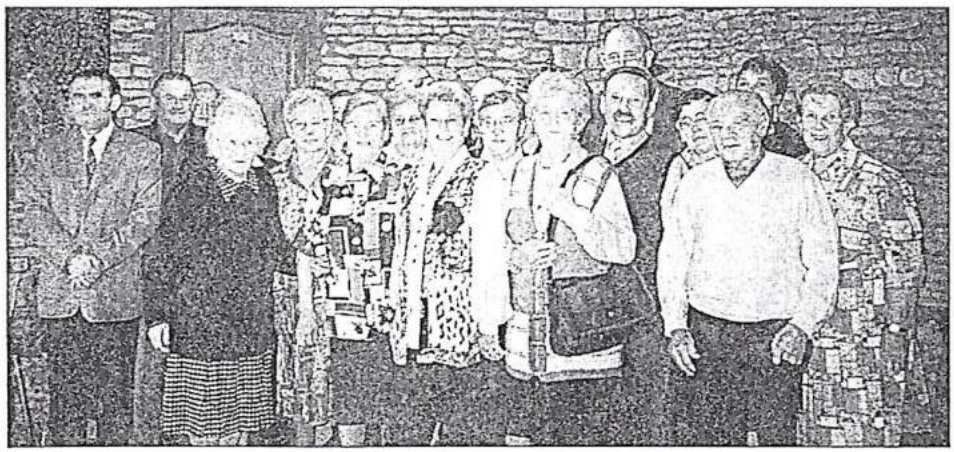

Comme chaque année, les anciens de la commune ont été invités par le CCAS pour participer à un repas pris en commun. Une journée permettant à chacun de se retrouver et d'évoquer quelques souvenirs. Ils étaient 28 convives. François Oudin, maire, les a accueillis à l'auberge de Basly, saluant chacun d'entre eux, et plus particulièrement le doyen, Robert Frémy, 79 ans et la doyenne, Juliette Harel, 94 ans. La président du club des anciens, Jeanine Leblatier, participait à cett journée. Avant le repas le maire a demandé à chacun d'avoir une pensée pour tous les absents à cette manifestation de sympathie envers les seniors de la commune.

Spectacle de Noël pour 140 enfants

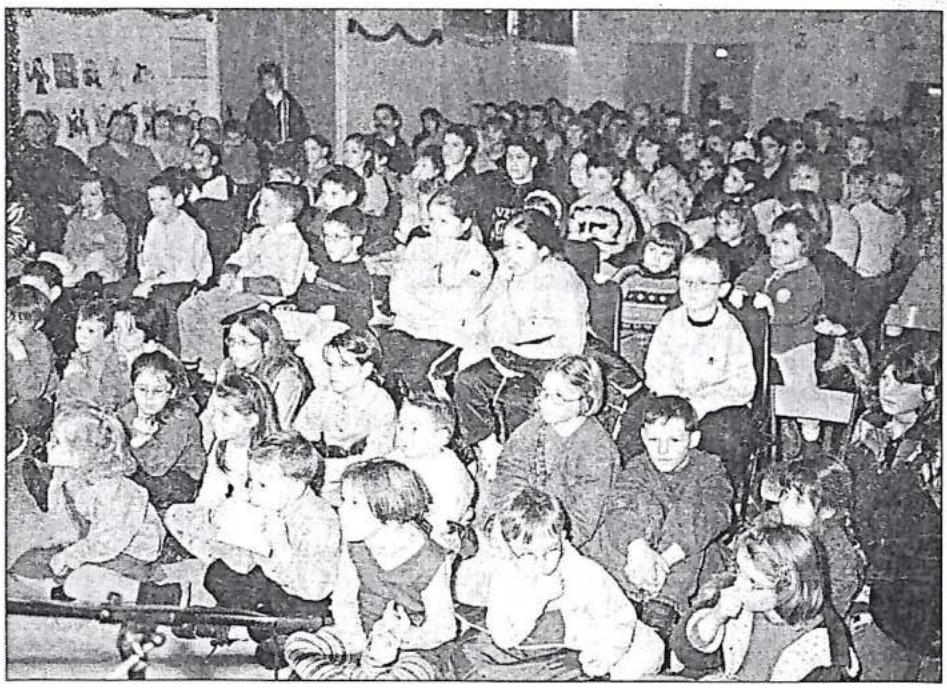

C'est dans la salle polyvalente que se sont retrouvés parents et enfants pour participer au Noël organisé par la commune. Cent quarante enfants ont assisté au spectacle de Noël organisé par la commune.

Un spectacle qui a été suivi par la remise d'un livre pour chacun, choisi par les bibliothécaires, Mmes Leblatier et Chrétien. Après la distribution, un goûter a rassemblé petits et grands.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES
DU RPI DES COMMUNES DE ANGUERNY,
ANISY, BASLY ET COLOMBY-SUR-THAON

2000/2001

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Conseil d'Administration

Noms/Prénoms	Adresses	Téléphones	Enfants & Classes
BANDRAC Anne	5, rue de l'Eglise - ANGUERNY	02.31.80.02.72.	Manon : CM2 Camille : CE2
BELLAIS Nathalie	Rue Auvray de la Bataille - ANGUERNY	02.31.08.25.00	Axel LEROUX : CM2
BRETON Alain	8, rue de l'Eglise - ANGUERNY	02.31.80.23.63.	Robin : CE2
CARRE Annie	8, rue du Parc - ANGUERNY	02.31.80.11.56.	Valentin : CP Alexandre : CE1
CLAVIER Mireille	1, rue des Sorbiers - BASLY	02.31.80.20.68.	Mathieu MARIE : CE1 Amélie MARIE : PS
DEVILLERS Didier	14, bis rue de l'Eglise - ANGUERNY	02.31.80.09.37.	Clément : GS
GATTO Alain	22, alléedes Prés, les Parcs - ANGUERNY	02.31.80.40.00	Clémentine : CE1
GOSSELIN Olivia	Rue Auvray de la Bataille - ANGUERNY	02.31.08.03.11.	Yanis : CE2
HAMARD Evelyne	4, rue du Clos St-Pierre - ANISY	02.31.94.13.10.	Agathe LANARO-HAMARD : CM1
INIZAN Claude	25, rue Principale - ANISY	02.31.44.14.33.	Renaud : CM2 Robin : MS
MARISCHAEL Nathalie	1, rue des Ecoles - ANISY	02.31.44.59.97.	Théo : GS Lisa : PS
MORETTI Virginie	3, rue du Clos de l'Eglise - ANGUERNY	02.31.08.17.33.	Alexandre : CM1 Laetitia : CE1
PARKER Michelle	Chemin de la Couture - COLOMBY-SUR-THAON	02.31.80.60.30.	Emilie : CP Sarah : PS
PIQUEREAU Sylvie	10, rue du Temple - BASLY	02.31.08.12.13.	Bastien : CM2 Marc : MS
PODEVIN Martial	12, rue du point du Jour - ANGUERNY	02.31.80.74.66.	Camille : CP Noémie : MS
POULAIN Chantal	13, rue des Ecoles - ANISY	02.31.94.76.91.	Léopold : CP Adèle : GS
PROCH Jackie	20, allée des Prés - ANGUERNY	02.31.08.23.31. 06.83.87.98.59.	Hugo : CP Hélène : GS
QUINTON Véronique	3, bis route de Thaon - BASLY	02.31.80.90.12.	Claire : MS Alice : CE2
RACINET Bruno	3, rue du Bac du Port - BASLY	02.31.80.78.45.	Nicolas : CM2 Victor : CP
ROUGE Béatrice	2, rue des Sorbiers - BASLY	02.31.08.42.47.	Jenny et Emmy : CE2
VILPOUX Carole	4, rue des Ecoles - ANISY	02.31.44.46.16.	Charles : CM2 Edouard : CP

Présidente
Mme Carole VILPOUX

Trésorier
M. Bruno RACINET

Secrétaire
M. Martial PODEVIN

Vice-Présidente
Mme Véronique QUINTON

Trésorier adjoint
M. Alain GATTO

Secrétaire adjointe
Mme Virginie MORETTI

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES
DU RPI DES COMMUNES DE ANGUERNY,
ANISY, BASLY ET COLOMBY-SUR-THAON

2000/2001

LISTE DES ANIMATIONS

ANIMATIONS	DATES	LIEUX	ANIMATEURS PRINCIPAUX
Bourse aux Vêtements *« d'automne »*	Samedi 14 octobre 00	ANISY 	Anne BANDRAC
Bourse aux Jouets 	Samedi 18 novembre 00	COLOMBY-SUR-THAON	Anne BANDRAC
Loto «Dinde » 	Tirage 9 décembre 00 Remise des lots 19 décembre 00	Ecole d'ANISY	Alain BRETON Didier DEVILLERS
Carnaval *« les fruits et légumes »* 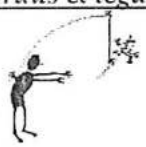	Dimanche 25 mars 2001 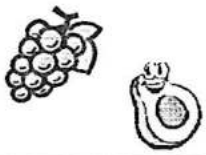	ANISY 	Le Conseil d'Administration Et les Ecoles
Bourse aux Vêtements *« Printemps»* 	Samedi 21 avril 2001	ANISY	Anne BANDRAC
Soirée aux Chants *Avec les enfants des :* « CE1-CE2–CM1–CM2 » *et 2 chorales adultes*	Mai ou Juin 2001	ANISY 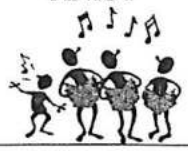	Alain BRETON Carole VILPOUX
Journée des Sports *(avec les foulées du RPI)* 	Samedi 19 mai 2001	BASLY	Le Conseil d'Administration
KERMESSE **Des Ecoles** 	Samedi 23 juin 2001	ANGUERNY	Le Conseil d'Administration Et les Ecoles

LE TEMPS DE VIVRE

En ce début d'année 2001, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux. Que 2001 vous apporte à tous santé, bonheur et réussite.

Comme je vous l'ai déjà dit, le Club n'est pas réservé aux « vieux » comme je l'entends souvent. Les Clubs dépendant des « Amis Ruraux » sont ouvert à tous en milieu rural ; inactifs, retraités, chômeurs, convalescents pour se distraire et trouver un peu de chaleur et d'amitié.

Les réunions ont lieu le jeudi de 14 h 00 à 18 h 00.

Encore bonne année.
J. LEBLATIER

BIBLIOTHEQUE

Comme chaque fin d'année, nous avons convié les enfants à un après-midi « Contes de Noël et goûter ». Une trentaine d'enfants, très attentifs, ont écouté Mmes Chrétien, Sambucchi, Lebourgeois leur lire des contes de Noël.
Cette année nous avons eu le plaisir d'enregistrer un nombre important d'inscriptions, surtout de nouveaux habitants, cela nous fait très plaisir.
Bonne année à tous les lecteurs et lectrices de la Bibliothèque et nous nous souhaitons pour l'année qui vient, plus de lecteurs, surtout adultes.

Rendez-vous à tous les mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

J. LEBLATIER et B. CHRETIEN

SOCIETE DE CHASSE

Le président et les membres de la Société de Chasse remercient tous les participants au concours de « galoche » alors que le temps n'avait rien de bien agréable, nous avons tous passé une bonne journée.
Nous souhaitons vous avoir avec nous l'an prochain et en attendant, toute l'équipe et moi-même vous souhaitons une heureuse année 2001

Le Président
P. PIERRE

BASLY MOTO CLUB

L'année 2000 est une bonne année pour notre club.

En ce qui concerne les résultats :

Eric FLAMBARD et Bruno CARDINNE sont « Champion de Normandie d'endurance »
David VALLEE finit 19ème du Championnat de Normandie B
Clément BOUGARD finit 15ème du Championnat de Normandie OPEN

Mais surtout :

Nicolas AUBIN est Champion de France Minivert 80 cm^3 ,Champion de Normandie Minimes et membre avec Sébastien CHARNY de l'équipe de Normandie 85 cm^3 vainqueur de l'interligues.

Khounsith VONGSANA finit 3ème du Championnat de France Minivert 80 cm^3 et 2ème du trophée de Normandie Educatif 80 cm^3

Thibault PIERRE finit 5ème du Trophée de Normandie Educatif 60 cm^3

Autre sujet de satisfaction : 13 pilotes du club ont participé au Championnat de Normandie 85 cm^3 dont 7 qui ont marqué des points.

Fonctionnement du club :

Légère augmentation du nombre de nos licenciés :

- 89 en 2000 dont 10 de 6 à 12 ans et 27 de 12à 18 ans.

  - Les jeunes de 6 à 12 ans participent aux stages éducatifs de la Ligue Régionale de Normandie.
  - Notre club a organisé deux de ces stages, le 7 mai et le 3 septembre 2000 avec la participation d'une cinquantaine d'enfants lors de chaque stage.

- Pour 2001, nous avons décidé de reconduire notre manifestation et d'organiser un Side Car Cross National, ainsi qu'une épreuve du Championnat de Normandie 125 cm^3

➲ Nous vous espérons nombreux pour cette manifestation qui se déroulera le :

4 mars 2001

➲ *Mais aussi*, pour le Moto Cross National qui se déroulera le

30 septembre 2001

- Nous organiserons lors de cette journée la finale de l'interligues 85 cm^3

D'autre part, nous avons demandé l'organisation de 2 stages éducatifs le 6 mai et le 2 septembre 2001.

Vous-même, votre enfant, un membre de votre famille, ou l'un ou l'une de vos ami (e) est intéressé(e) par la moto tout terrain, renseignez-vous :

Contacter: Yves GAUQUELIN 11 rue de fontaine Henry 14610 BASLY
☎ 02 31 08 25 80 ou 06 84 82 79 23

Le Président, Eric FLAMBARD, et les membres du Basly Moto Club vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX pour 2001

JEUX

Ensorcela		Trompa		Manganèse		Unité de résistance		Titre de courtoisie		Imitera		Décapite-rons
Amour de l'humanité		Institut audiovisuel		Brûlant		Règles		Rouspète		Déclivité		
Commune du Nord					Proviennent							
Tromperies					Anesthésier							
							1					
							Etat d'Asie					
4		Monnaie japonaise				Id est			Récipient en terre			
		Assaut				Lisière			Substance albuminoïde			
								Administre				
								Aile motorisée				
Montagne de Thessalie	2		Cagneuse							Altesse royale		
			Rivière suisse							Nomme		
				Tangible							Aspire	
				Fulmina								
Envoûte-ment							Roublard					
Sodium							Franc africain					
		Forme mu-sicale arabe				Question de test		Considéras				
		Fétu						Stéréotypé				
Citizen			3									Sur le filet
S'exclame (S')			Terre au large									
					Amalgame d'étain					Aluminium		
					Coups de baguettes					Pépin		
Mort de rire							Prison					
Sarcle												
				Copine					Manche de tennis			

Beignets de carnaval

Préparation 20 mn

- 200 g de farine
- 80 g de fleur de maïs MAÏZENA (8 cuillerées à soupe rases)
- 3 œufs
- 75 g de beurre
- 4 cuillerées à soupe de rhum ou de curaçao
- 2 sachets de sucre vanillé ALSA
- 1 cuillerée à soupe de sucre en poudre
- 1 pincée de sel fin
- 1/2 sachet de levure chimique ALSA
- 1 zeste de citron
- Sucre glace

1 Mélangez dans une terrine la farine, la fleur de maïs MAÏZENA, les sucres et le sel.

2 Ajoutez les œufs un à un, puis le beurre ramolli, le rhum ou le curaçao.

3 Les mains farinées, pétrissez le tout pour obtenir une pâte épaisse.

4 Ajoutez la levure et le zeste de citron finement râpé. Ne pas travailler la pâte trop longtemps.

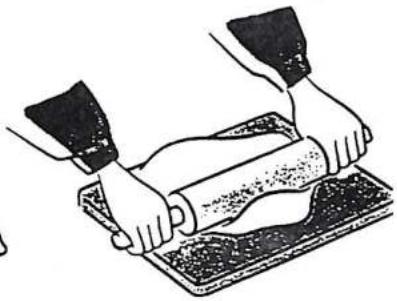

5 Étalez la pâte mince sur une planche bien farinée.

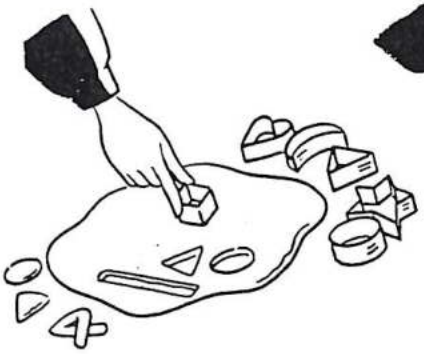

6 Découpez toutes sortes de formes.

7 Plongez les beignets dans la friture chaude un à un, et retournez-les pour qu'ils dorent des 2 côtés.

8 Lorsqu'ils sont bien égouttés, saupoudrez-les de sucre glace. Servez chaud ou froid.

JEUX

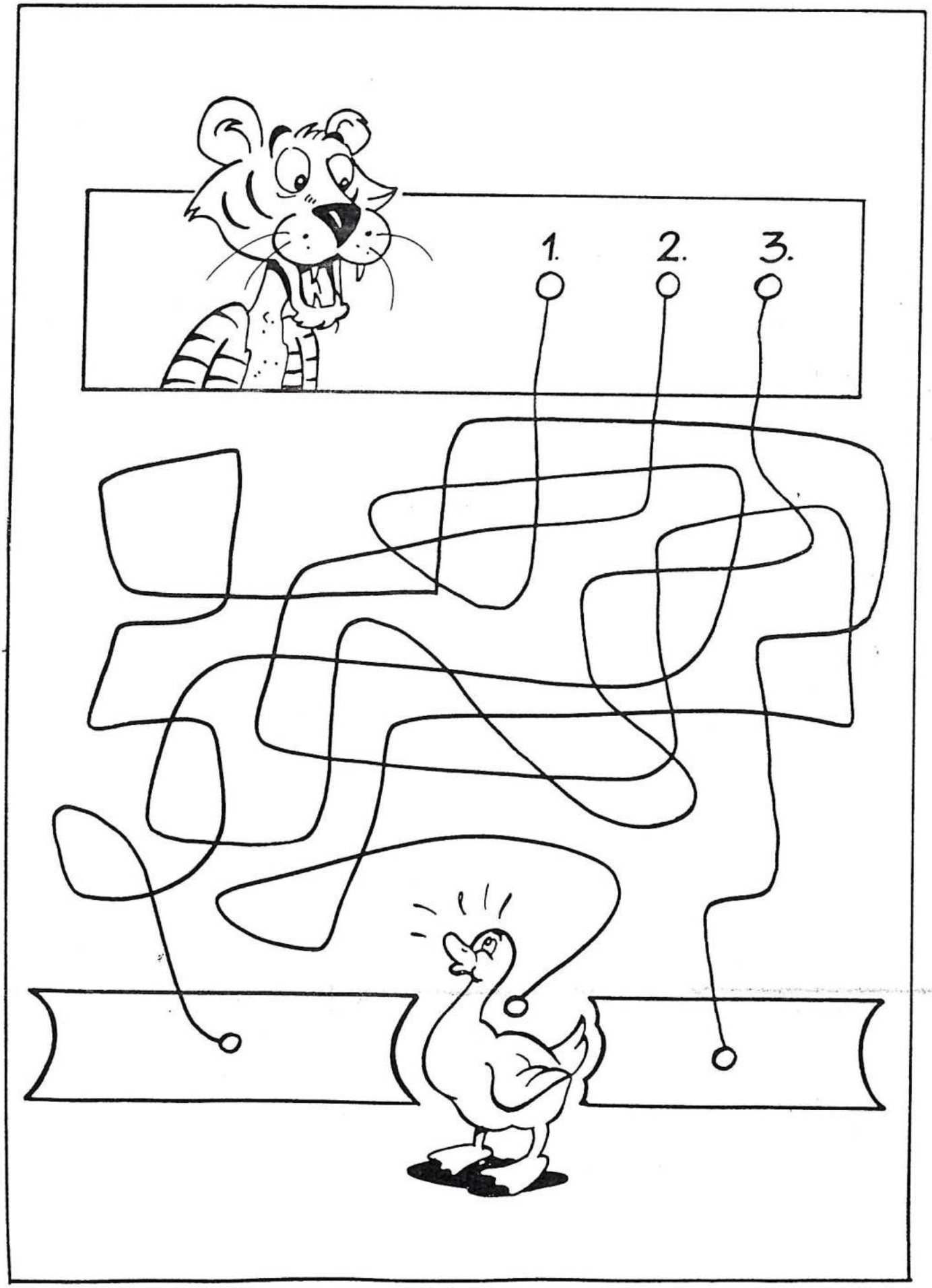

COLORIAGE

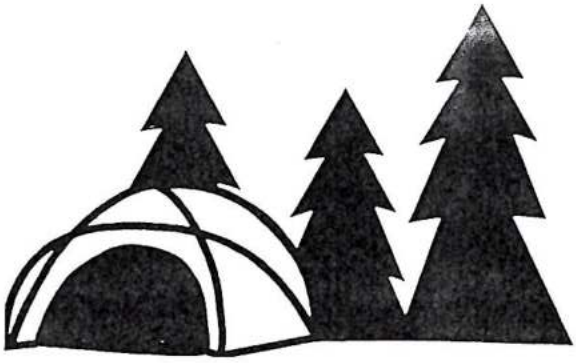

	C		B		M		O		D		S	
P	H	I	L	A	N	T	H	R	O	P	I	E
	A	N	O	R		E	M	A	N	E	N	T
F	R	A	U	D	E	S		L	A	N	G	E
	M		S	E	N		I	E		T	E	T
S	A	R	A	N	D	O	N		G	E	R	E
		U		T	O	R	D	U	E		A	R
O	S	S	A		R	E	E	L	L	E		O
	C	H	A	R	M	E		M	A	L	I	N
N	A		R	A	I		C		T	I	N	S
	C	B		G	R	I	F	F	I	T	H	
E	C	R	I	E		T	A	I	N		A	L
	H	I	L	A	R	E		G	E	O	L	E
B	I	N	E		A	M	I	E		S	E	T

L'Equipe Municipale

vous souhaite une

bonne et heureuse

année 2001